

FORMATION EN ARBITRAGE

**Mesdames les Présidentes de club,
Messieurs les Présidents de club,**

La saison 2022/2023 est désormais officiellement lancée, les joueurs vont de nouveau regagner les terrains et le football va pouvoir s'exprimer.

Comme vous le savez, il est impossible de jouer un match sans arbitre.

Par cette présente lettre, nous venons vers vous afin de vous faire part des **formations initiales en arbitrage** organisées par la Ligue de football Nouvelle-Aquitaine pour le District de la Charente.

Cela serait pour vous l'occasion de proposer à l'ensemble de vos licencié(e)s de franchir le cap.

Pour vous, club formateur, plusieurs avantages :

- Si vous n'êtes pas en règle avec le statut de l'arbitrage :

Cela vous permettra de vous structurer pour être en conformité avec ce statut.

Être en conformité avec le statut de l'arbitrage vous évites ainsi un retrait du nombre de joueurs mutés pour votre équipe première, ainsi que les amendes financières.

- Pour vous, clubs en règle :

Former des arbitres supplémentaires donnerai une possibilité de mutations bonus allant jusqu'à deux joueurs en fonction du nombre d'arbitre.

La prochaine formation proposée aura lieu **du 26/08/2022 au 28/08/2022** au Cercle (siège de la Ligue de football Nouvelle Aquitaine, Puymoyen). Cette date est choisie pour ne pas impacter les clubs dans leurs premiers matchs de championnat.

Pour toutes informations complémentaires et inscriptions, merci de contacter l'IR2F.

Comptant sur votre engagement à nos côtés pour le développement du football départemental.

Veuillez agréer Mesdames et Messieurs les Présidents de Clubs Charentais, l'expression de nos sincères salutations sportives.

Le pôle Arbitrage-Officiels

